

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00064 Numéro SIREN : 444 977 474 Nom ou dénomination : YABE
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2020 sous le numéro de dépôt 7409

① BILAN - ACTIF

22 OCT. 2020

Exercice clos le 31/01/2020

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/01/2020 ③	Net 31/01/2019 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	19 160	AU	4 461	14 699
Immobilisations en cours	AV	343 682	AW		343 682
Avances et acomptes (2)	AX		AY		65 445
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	1 077 000	CV	1 077 000	1 046 000
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	1 439 842	BK	4 461	1 435 381
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens - de services	BN BP		BO BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	400 603	BY	936	399 668
Autres créances (3)	BZ	972 526	CA		972 526
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	19 991	CG		19 991
Charges constatées d'avance (3)	CH	1 873	CI		1 873
TOTAL III	CJ	1 394 993	CK	936	1 394 057
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	2 834 835	IA	5 397	2 829 438
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

Copie certifiée
Véritable

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/01/2020

Néant ☐

			Net 31/01/2020	Net 31/01/2019
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	103 000	DA 103 000	103 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC	
Réserve légale (3)			DD 10 300	10 300
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF	
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG 1 531 772	1 531 772
Report à nouveau			DH 125 443	466 956
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI 392 183	-171 513
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	
TOTAL I			DL 2 162 699	1 940 515
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
TOTAL II			DO	
Provisions pour risques			DP	35 360
Provisions pour charges			DQ	
TOTAL III			DR	35 360
Emprunts obligataires convertibles			DS 80	
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 240 956	300 000
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV 108 930	99 189
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 58 221	58 052
Dettes fiscales et sociales			DY 258 552	275 237
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA	
Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL IV			EC 666 739	732 478
Écarts de conversion passif		V	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE 2 829 438	2 708 353

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	485 301	491 522
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/01/2020

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/01/2019
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production vendue : - biens	FD		FE		FF	
- services	FG	1 122 526	FH		FI	857 699
Chiffre d'affaires net	FJ	1 122 526	FK		FL	857 699
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	40 248
Autres produits (1) (11)					FQ	5
Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR					1 162 779
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3)					FW	103 834
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	35 886
Salaires et traitements					FY	421 585
Charges sociales (10)					FZ	166 833
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	1 832
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	335
Total des charges d'exploitations (4) (II)	GF					730 306
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG					432 474
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI	
Produits financiers de participations (5)					GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	11 772
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)	GP					11 772
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 723
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)	GU					3 723
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	GV					8 050
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW					440 524
						312 116

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/01/2020

Néant ☐

		31/01/2020	31/01/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	600 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	35 360
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	35 360
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	8 840
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	990 742
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	35 360
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 083 630
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-483 630
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		IJ	
Impôts sur les bénéfices		HK	74 860
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 209 912
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 742 702
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	-171 513
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	29 334
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	10 024
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	4 688
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX	
(6 ter)	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1	40 248
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	3 458
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6	
	obligatoires	A9	
	(dont cotisations facultatives Madelin)	A7	
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/01/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 2 829 438 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 392 183 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Par ailleurs, concernant notre entreprise, du fait de la limitation de circulation des biens et des personnes, certaines productions et approvisionnements vont devoir être mis à l'arrêt, ce qui peut avoir des conséquences en chaîne sur d'autres approvisionnements à court ou moyen terme. De même, si certains services n'étaient plus rendus par nos principaux prestataires, cela pourrait conduire au ralentissement ou à l'arrêt de notre activité.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie et venir impacter notre continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2020.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Matériel de transport 5 ans,
- Mobilier de bureau 5 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2020) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6 541€ hors taxe.

YABE
Société par actions simplifiée
au capital de 103 000 euros
Siège social : 72 avenue du Maréchal Juin
Résidence Akaïna
64200 BIARRITZ
RCS BAYONNE 444 977 474

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2020 s'élevant à 392 184 euros de la manière suivante :

Distribué à titre de **dividendes** **200 000,00 euros**
Soit 19,42 euros par action

Le solde **192 184 euros**
En totalité au compte "**report à nouveau**" qui s'élève ainsi à **317 627 euros**.

Compte tenu de cette affectation, les **capitaux propres** de la Société seraient de **1 962 699 euros**.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le **15 octobre 2020**.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de

dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 janvier 2017 :

200 000,00 euros, soit 19,42 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Exercice clos le 31 janvier 2018 :

300 000,00 euros, soit 29,13 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Exercice clos le 31 janvier 2019 :

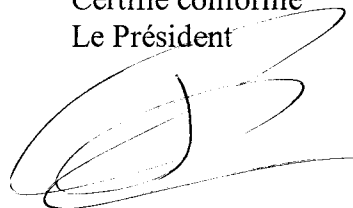
170 000,00 euros, soit 16,50 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 170 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2020

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES PRESENTS OU REPRESENTES.

Certifié conforme
Le Président





SAS YABE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2020

Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Riom

Le Saint Cloud – Entrée 1
01, Rue de la Grange aux Grains – 03700 BELLERIVE SUR ALLIER – FRANCE
Tél : 04 43 50 01 01 – Email : commissaires@accore.fr
SARL au capital de 7 622,-€ - Siret : 349 075 143 00033 – APE : 6920Z

SOGAREC
Commissaires aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Riom
3 rue des Forges - 03100 MONTLUÇON - FRANCE
Tél : 04.70.28.28.60 - Fax : 04.70.28.85.19 - Email : commissaires@sogarec.fr
SARL au capital de 96 750,-€ - Siret : 339 454 654 – APE : 6920Z

SAS YABE

S.A.S. au capital de 103 000 Euros

Siège social : Rue des Peupliers

03300 - CUSSET

444 977 474 R.C.S. CUSSET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2020

A l'assemblée générale de la S.A.S. YABE,

1°) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

En exécution de la mission qui nous a été confiée aux termes de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS YABE, relatifs à l'exercice clos le 31 Janvier 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 3 Juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2°) FONDEMENT DE L'OPINION :

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Février 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3°) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons précédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nos contrôles ont essentiellement porté sur l'analyse de la valeur des titres de participations détenus sur les sociétés filiales. Nous avons donc constaté que la valeur nette des titres au 31 Janvier 2020 est de 1 077 000€.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4°) VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5°) RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6°) RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BELLERIVE SUR ALLIER, le 15 Septembre 2020

Pour la SARL ACCORE - Le gérant
Olivier JOANNET
Commissaire aux Comptes,

Pour la SARL SOGAREC - Le gérant
Céline CLAVON
Commissaire aux comptes,

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/01/2020	Net Au 31/01/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	19 160	4 461	14 699	16 531
Immobilisations en cours	343 682		343 682	
Avances et acomptes				65 445
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	1 077 000		1 077 000	1 046 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	1 439 842	4 461	1 435 381	1 127 976
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	400 603	936	399 668	435 210
Autres	972 526		972 526	966 755
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	19 991		19 991	176 730
Charges constatées d'avance	1 873		1 873	1 683
TOTAL (II)	1 394 993	936	1 394 057	1 580 377
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	2 834 835	5 397	2 829 438	2 708 353

Bilan Passif

		Net Au 31/01/2020	Net Au 31/01/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	dont versé : 103 000	103 000	103 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		10 300	10 300
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		1 531 772	1 531 772
Report à nouveau		125 443	466 956
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		392 183	-171 513
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		2 162 699	1 940 515
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL (I BIS)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			35 360
Provisions pour charges			
TOTAL (II)			35 360
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles		80	
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		240 956	300 000
Emprunts et dettes financières diverses		108 930	99 189
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		58 221	58 052
Dettes fiscales et sociales		258 552	275 237
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (III)		666 739	732 476
Ecart de conversion passif (IV)			
TOTAL GENERAL (I à IV)		2 829 438	2 708 353
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/02/2019 au 31/01/2020		Du 01/02/2018 Au 31/01/2019	
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 122 526		1 122 526	857 699
Chiffre d'affaires Net	1 122 526		1 122 526	857 699
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			40 248	3 458
Autres produits			5	7
TOTAL (I)			1 162 779	861 164
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			103 834	97 183
Impôts, taxes et versements assimilés			35 886	21 864
Salaires et traitements			421 585	371 855
Charges sociales			166 833	155 131
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 832	1 832
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			335	24
TOTAL (II)			730 306	647 890
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier			29 334	21 018
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			432 474	213 275
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			11 772	110 024
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			11 772	110 024
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 723	11 183
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			3 723	11 183
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			8 050	98 842
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			440 524	312 116

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/01/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 2 829 438 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 392 183 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Par ailleurs, concernant notre entreprise, du fait de la limitation de circulation des biens et des personnes, certaines productions et approvisionnements vont devoir être mis à l'arrêt, ce qui peut avoir des conséquences en chaîne sur d'autres approvisionnements à court ou moyen terme. De même, si certains services n'étaient plus rendus par nos principaux prestataires, cela pourrait conduire au ralentissement ou à l'arrêt de notre activité.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie et venir impacter notre continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2020.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Matériel de transport 5 ans,
- Mobilier de bureau 5 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2020) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6 541€ hors taxe.

SAS YABE
100 Avenue de la République
92000 Nanterre
Tél : 01 41 60 14 00
www.yabe.fr

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	6	
Agents de maîtrise & techniciens	1	
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	8	

Commentaire

SAS YABE SAS
Commissaire aux Comptes
Boulevard de France
01000 YABE
Tél : 03 83 33 33 33

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	10 300	10.00000	103 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	10 300	10.00000	103 000

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	15 248
TOTAL	15 248

Commentaire

SAUL LOEB
COMMUNIST PARTY, USA
1000 17th St. N.W.
Washington, D.C.
20036

ENGAGEMENTS RECUS :[illegible]

Commentaire

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport	10 000		
Mat. de bureau et info., mobilier	4 900		
Emballages récupérables et divers	4 260		
Immobilisations corporelles en cours			343 682
Avances et acomptes	65 445		
TOTAL	84 605		343 682
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 046 000		31 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	1 046 000		31 000
TOTAL GENERAL	1 130 605		374 682

Cadre B	Diminutions	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession
Frais d'établissement et de développement		
Autres postes d'immobilisations incorporelles		
TOTAL		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.		
Installations techniques, matériel et outillages ind.		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		10 000
Mat. de transport		4 900
Mat. de bureau et info., mobilier		4 260
Emballages récupérables et divers		
Immobilisations corporelles en cours		343 682
Avances et acomptes	65 445	
TOTAL	65 445	362 842
Participations évaluées par mise en équivalence		
Autres participations		1 077 000
Autres titres immobilisés		
Prêts et autres immobilisations financières		
TOTAL		1 077 000
TOTAL GENERAL	65 445	1 439 842

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport	1 320	980		2 300
Mat. de bureau et informatique, mobilier	1 309	852		2 161
Emballages récup. et divers				
	2 629	1 832		4 461
TOTAL GÉNÉRAL	2 629	1 832		4 461

LIQUIDATION
Comptes annuels
2019-2020
Page 10/10

Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
Immobiliations amortissables	DOTATIONS			REPRISES		
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'étab. et développement (I)						
Autres postes d'immo. incorp. (II)						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.						
Inst. techniques, mat. et outillage indust.						
Inst. gales., agenc. et aménagements divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récup. et divers.						

Frais d'acquisition de titres de participations						
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices						
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						
	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice		

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					

Risques et charges

Provisions pour litiges	35 360		35 360		
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	

Dépréciations

Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	936				936
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)					

Dont dotations et reprises : - d'exploitation

Dont dotations et reprises : - financières

Dont dotations et reprises : - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	400 603	400 603	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	9 248	9 248	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	958 524	958 524	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	4 754	4 754	
Charges constatées d'avance	1 873	1 873	
TOTAL	1 375 002	1 375 002	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	80	80		
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	240 956	59 518	181 438	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	58 221	58 221		
Personnel et comptes rattachés	55 419	55 419		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 908	30 908		
Impôts sur les bénéfices	58 141	58 141		
Taxe sur la valeur ajoutée	92 678	92 678		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	21 407	21 407		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	108 930	108 930		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	666 732	485 301	181 438	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 59 044

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques 107 496

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	1 940 515
Distributions	170 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	2 110 515
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	2 110 515
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	-341 513
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	1 513
Variations en cours d'exercice	-330 000
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	1 770 515
Résultat de l'exercice	392 183
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	2 162 699

Société
 SAS YABE
 03100 Montpellier
 34 010 011 601 000 000
 03/10/2015
 15/10/2015

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/01/2020	31/01/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	59 515.53	
Autres créances	11 772.48	10 024.31
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	71 288.01	10 024.31

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/01/2020	31/01/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	59 515.53	
418100 CLTS - FAE	59 515.53	
Autres créances	11 772.48	10 024.31
455870 Intérêts C/C à recevoir	11 772.48	10 024.31
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	71 288.01	10 024.31

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/01/2020	31/01/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	1 433.99	3 795.75
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 669.50	26 087.48
Dettes fiscales et sociales	66 168.52	62 866.36
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	99 272.01	92 749.59

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/01/2020	31/01/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	1 433.99	3 795.75
455800 Associés - intérêts courus	1 433.99	3 795.75
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 669.50	26 087.48
408100 Fournisseurs - fact. non parvenues	31 669.50	26 087.48
Dettes fiscales et sociales	66 168.52	62 866.36
428200 Dettes provis. pr congés à payer	34 695.54	39 111.41
438200 Charges sociales s/congés à payer	12 693.45	16 254.70
448600 Etat - autres charges à payer	18 779.53	7 500.25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	99 272.01	92 749.59

	Exercice clos le 31/01/2020	Exercice clos le 31/01/2019
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	1 873	1 683
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	1 873	1 683

1. NAME
 2. COMPANY
 3. ADDRESS
 4. CITY
 5. STATE
 6. ZIP
 7. PHONE
 8. FAX
 9. E-MAIL
 10. TELETYPE
 11. TELEFAX
 12. TELEFAX
 13. TELEFAX
 14. TELEFAX
 15. TELEFAX
 16. TELEFAX
 17. TELEFAX
 18. TELEFAX
 19. TELEFAX
 20. TELEFAX
 21. TELEFAX
 22. TELEFAX
 23. TELEFAX
 24. TELEFAX
 25. TELEFAX
 26. TELEFAX
 27. TELEFAX
 28. TELEFAX
 29. TELEFAX
 30. TELEFAX
 31. TELEFAX
 32. TELEFAX
 33. TELEFAX
 34. TELEFAX
 35. TELEFAX
 36. TELEFAX
 37. TELEFAX
 38. TELEFAX
 39. TELEFAX
 40. TELEFAX
 41. TELEFAX
 42. TELEFAX
 43. TELEFAX
 44. TELEFAX
 45. TELEFAX
 46. TELEFAX
 47. TELEFAX
 48. TELEFAX
 49. TELEFAX
 50. TELEFAX
 51. TELEFAX
 52. TELEFAX
 53. TELEFAX
 54. TELEFAX
 55. TELEFAX
 56. TELEFAX
 57. TELEFAX
 58. TELEFAX
 59. TELEFAX
 60. TELEFAX
 61. TELEFAX
 62. TELEFAX
 63. TELEFAX
 64. TELEFAX
 65. TELEFAX
 66. TELEFAX
 67. TELEFAX
 68. TELEFAX
 69. TELEFAX
 70. TELEFAX
 71. TELEFAX
 72. TELEFAX
 73. TELEFAX
 74. TELEFAX
 75. TELEFAX
 76. TELEFAX
 77. TELEFAX
 78. TELEFAX
 79. TELEFAX
 80. TELEFAX
 81. TELEFAX
 82. TELEFAX
 83. TELEFAX
 84. TELEFAX
 85. TELEFAX
 86. TELEFAX
 87. TELEFAX
 88. TELEFAX
 89. TELEFAX
 90. TELEFAX
 91. TELEFAX
 92. TELEFAX
 93. TELEFAX
 94. TELEFAX
 95. TELEFAX
 96. TELEFAX
 97. TELEFAX
 98. TELEFAX
 99. TELEFAX
 100. TELEFAX

Détail des produits constatés d'avance

Produits Constatés d'Avance	Période		Montants	Montants	Montants
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

ARREC
des comptes
des
des

Détail des charges constatées d'avance

Charges Constatées d'Avance	Période		Montants Exploitation	Montants Financier	Montants Exceptionnel
	Début	Fin			
CHARGES EXPLOITATIONS			1 873		

2023-2024
1 873
1 873

Liste des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres	Divid. encaiss	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
GAB 03	10 000	100.00	10 000	142 642	11 018 999
CUSSET	187 196		10 000		59 409
BAYA	10 000	60.00	6 000	300 020	42 199 461
MONTLUCON	256 323		6 000		-146 407
SPORTING 1930		51.67	31 000	52 261	
CUSSET			31 000		
LAPG		51.00	600	10 777	
CUSSET			600		
PARTICIPATION (10 à 50%)					
CEVEDE	288 000	50.04	1 030 000	441 051	62 703 738
CUSSET	4 026 554				476 971

AUTRES TITRES

22 OCT. 2020

Michel LACROIX
Ancien Bâtonnier

Spécialiste en droit des sociétés
DESS droit des affaires – DJCE

Christine LAURENT

DESS droit des affaires – DJCE

Benoît RAYNAUD

Maitre de conférences
à l'Université d'Auvergne

Docteur en droit
ESC Clermont – DESCF
Avocats associés

Cécile LEROUX

DESS droit des affaires – DJCE

Ludovic PETITRENAUD

DESS droit des affaires et fiscalité

Sabine DESSIMOND

Master 2 droit des affaires et fiscalité
GEFIRE

Avocats

CL/LB

TRIBUNAL DE COMMERCE

Monsieur le Greffier

1 Avenue Marie Anne de Neubourg
64100 BAYONNE

Clermont-Ferrand, le 30 septembre 2020

SOCIETE YABE- Exercice clos le 31/01/2020

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, concernant la Société ci-dessus référencée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE sous le numéro 444 977 474

❖ **Comptes Annuels**

- 1 exemplaire du texte d'affectation des résultats,
- 1 exemplaire du bilan et annexes,
- 1 exemplaire du rapport du Commissaire aux Comptes,

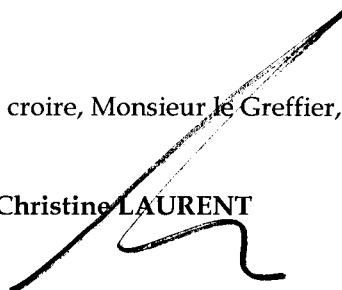
❖ **Comptes Consolidés**

le tout signé «pour copie certifiée conforme» par le Président,

- 1 exemplaire du rapport des comptes consolidés,
- 1 exemplaire du rapport de gestion

- Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Greffier, à l'expression de mes sentiments distingués.

Christine LAURENT



NB : Veuillez trouver ci-joint deux chèques tirés sur CREDIT AGRICOLE d'un montant de 45,80 € chacun